



MONCEAU FLEURS

**COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDES RESUMES**

2013

GROUPE MONCEAU FLEURS
Etats financiers au 31 mars 2013



SOMMAIRE

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	- 5 -
2. Etat de la situation financiere	- 6 -
ACTIF	- 6 -
PASSIF	- 7 -
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	- 8 -
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	- 9 -
5. NOTES ANNEXES RESUMEES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	- 10 -
Note 1 - Informations générales.....	- 10 -
Note 2 – Principes comptables	- 10 -
A. Déclaration de conformité	- 10 -
B. Principes généraux de consolidation.....	- 12 -
C. Règles et méthodes d'estimation	- 12 -
a) Utilisation d'estimations.....	- 12 -
b) Transactions en devises et instruments financiers.....	- 13 -
c) Regroupements d'entreprises	- 14 -
d) Résultat net des activités abandonnées.....	- 14 -
e) Résultat par action	- 14 -
f) Immobilisations corporelles.....	- 14 -
g) Immobilisations incorporelles	- 15 -
h) Autres actifs financiers.....	- 15 -
i) Stocks	- 16 -
j) Avances et acomptes versés	- 16 -
k) Créances clients.....	- 16 -
l) Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	- 16 -
m) Auto-détention.....	- 16 -



n) Provisions	- 16 -
o) Impôts différés.....	- 17 -
p) Dettes financières (courantes et non-courantes).....	- 18 -
q) Actifs et passifs détenus en vue de la vente	- 18 -
r) Chiffre d'affaires	- 18 -
Note 3 – Périmètre de consolidation.....	- 19 -
Note 4- Faits marquants de la période et événements postérieurs a la clôture	- 20 -
a) Faits marquants de la période.....	- 20 -
b) Evènements postérieurs à la clôture	- 20 -
Note 5 – Information sectorielle	- 21 -
Note 6 – Chiffre d'affaires	- 23 -
Note 6 bis – Résultat opérationnel non courant.....	- 23 -
Note 7– Produits et charges financiers	- 24 -
a) Produits financiers.....	- 24 -
b) Charges financières	- 24 -
Note 8– Impôts	- 25 -
a) Charge d'impôt sur les résultats.....	- 25 -
b) Impôts différés.....	- 25 -
Note 9 – Résultat net des activités abandonnées.....	- 26 -
Note 10 – Résultat par action	- 26 -
Note 11 – Ecarts d'acquisition	- 27 -
Note 12 – Immobilisations incorporelles	- 29 -
Note 13 – Titres mis en équivalence.....	- 30 -
Note 14– Créances clients.....	- 30 -
Note 15– Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	- 31 -
Note 16 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente	- 32 -
Note 17 – Provisions pour risques et charges	- 32 -
Note 18 – Dettes financières.....	- 33 -
Note 19– Autres passifs courants	- 34 -





Note 20– Effectifs - 35 -
Note 21 – Informations complémentaires - 35 -





1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

LIBELLE		31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Produits d'exploitation	6	23 099 116	28 975 558	51 347 162
Achats consommés		(16 454 250)	(19 782 738)	(35 068 795)
Autres charges d'exploitation		(5 471 559)	(4 461 988)	(7 834 829)
Impôts, taxes et versements assimilés		(183 503)	(195 357)	(437 311)
Charges de personnel		(3 834 595)	(4 410 181)	(8 044 158)
Dotations d'exploitation		(2 584 470)	(625 749)	(993 953)
Autres charges et produits d'exploitation		3 147	17 888	2 000
Résultat opérationnel courant		(5 426 118)	(482 566)	(1 029 529)
Autres charges	6b	(4 831 641)	(2 488 740)	(4 834 757)
Autres produits	6b	278 425	362 707	1 141 188
Résultat opérationnel		(9 979 334)	(2 608 599)	(4 723 098)
Produits financiers	7	57 122	3 283 046	7 843 923
Charges financières	7	(1 112 194)	(2 241 806)	(3 500 803)
Coût de l'endettement financier net		(1 055 072)	1 041 240	4 343 120
Impôt sur les bénéfices	8	(47 869)	(96 575)	(155 975)
Impôts différés	8	(1 919 286)	201 580	(2 000 003)
Charges d'impôt		(1 967 155)	105 005	(2 155 979)
Dotations aux prov. des écarts d'acquisition (impairment)	11	(11 581 000)		
Quote-part de résultat des S.M.E.	13	(59 478)	(49 625)	263 489
Résultat net des activités abandonnées	9	(697 868)	(116 000)	(832 743)
Résultat de l'exercice		(25 339 907)	(1 611 442)	(3 105 211)
Résultat Groupe		(24 786 061)	(1 233 938)	(2 508 855)
Résultat Hors Groupe		(553 846)	(377 504)	(596 356)
Résultat Net par action		(3,42)	(0,21)	(0,35)
Nombre retenu pour le résultat net par action		7 245 853	5 900 516	7 245 853
Résultat Net Dilué par action		(2,93)	(0,17)	(0,30)
Nombre retenu pour le résultat net dilué par action		8 453 509	7 119 108	8 464 445
Résultat de l'exercice		(25 339 907)	(1 611 441)	(3 105 211)
Ecarts actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
Ecarts de conversion monétaire provenant de la conversion des comptes des entités étrangères				
Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Autres éléments du résultat global				
Résultat Global Total		(25 339 907)	(1 611 442)	(3 105 211)
Dont Part du Groupe		(24 786 061)	(1 233 938)	(2 508 855)
Dont Part des intérêts non contrôlés		(553 846)	(377 504)	(596 356)



2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

En euros	Notes	31/03/2013	30/09/2012
Ecart d'acquisition	11	18 115 980	29 696 980
Immobilisations incorporelles	12	17 311 485	17 517 558
Immobilisations corporelles		505 052	904 836
Immeubles de placement			
Titres mis en équivalence	13	157 511	143 827
Participations et créances rattachées		856 362	856 263
Immobilisations financières		779 834	1 063 076
Impôts différés - actif	8	4 144 967	4 037 667
Autres actifs non courants		3 358 273	2 973 127
ACTIF NON COURANT		45 229 463	57 193 333
Stocks et en-cours		827 434	567 143
Avances et acomptes versés sur commandes			129 018
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	14	3 145 145	4 363 191
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance < 1 an			
Autres créances		4 163 330	3 450 040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	2 467 770	2 556 859
Comptes de régularisation		332 664	356 481
ACTIF COURANT		10 936 344	11 422 731
Actifs non courants détenus en vue de la vente	16	393 146	396 663
TOTAL ACTIF		56 558 953	69 012 727



PASSIF

En euros	Notes	31/03/2013	30/09/2012
Capital		14 491 706	14 491 706
Primes liées au capital		16 089 945	16 089 945
Réserves		(11 505 411)	(8 999 377)
Auto-contrôle			
Réserves de conversion groupe		(12 406)	(53 002)
Résultat de l'exercice		(24 786 061)	(2 508 855)
Capitaux propres	4	(5 722 227)	19 020 417
Intérêts non contrôlés	4	(760 945)	(207 099)
CAPITAUX PROPRES		(6 483 172)	18 813 317
Provisions pour risques	17	4 293 032	668 500
Provisions pour charges	17	1 320 860	966 611
Impôts différés - passif	8	10 174 066	7 712 123
Dettes financières	18	23 320 730	21 414 398
Autres dettes non courantes		941 936	1 577
Autres passifs non courants			
PASSIF NON COURANT		40 050 626	30 763 211
Dettes financières	18	493 829	1 460 685
Dettes d'exploitation < 1an		8 108 735	7 351 580
Etat - impôts sur les bénéfices - part < 1 an			
Autres passifs courants	19	13 239 380	9 299 587
Trésorerie passive	15	341 256	147 186
PASSIF COURANT		22 183 200	18 259 037
Passif non courants détenus en vue de la vente & act abandonnées	16	808 300	1 177 161
TOTAL PASSIF		56 558 953	69 012 727



3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé	31/03/2013	30/09/2012
Résultat net consolidé	(25 339 907)	(3 105 211)
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	16 257 177	1030 919
Variation de l'impôt différé	2 354 643	1966 502
Elimination des PMV sur cessions d'actifs	1771	110 072
Eliminations de la quote-part de résultat des mises en équivalen	59 478	(263 489)
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR liée à l'activité	5 639 336	3 174 772
Flux trésor actifs non courants à céder et act abandonnés		
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(1 027 503)	3 913 565
Acquisitions d'immobilisations	(31960)	(1822 466)
Cessions d'immobilisations	202 174	591 199
Incidence des variations de périmètre		(6 957)
Flux trésor actifs non courants à céder et act abandonnés	(365 344)	346 730
Flux net investissements	(195 131)	(891 494)
Autres flux liés aux opérations de financement	1015 217	19 464 226
Remboursement d'emprunts	(75 742)	(25 233 932)
Augmentations (réductions) de capital		2 500 000
Flux net des financements	939 475	(3 269 706)
Variation de change sur Trésorerie		
Variation de change sur autres postes du bilan		
VARIATION DE TRESORERIE	(283 160)	(247 634)
Trésorerie : ouverture	2 409 674	2 657 306
Trésorerie : reclassements		
Trésorerie : clôture	2 126 514	2 409 674



4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)
Au 1er octobre 2011	11 991 706	16 089 945	(5 734 396)	(41 096)	(4 120 424)	18 185 736	305 837
Affectation du résultat N-1			(3 525 614)		3 504 992	(20 621)	
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip	2 500 000					2 500 000	
Résultat					(2 508 980)	(2 508 980)	(596 356)
Autres augmentations / diminutions			(530 233)		6 024	(524 209)	(12 393)
Reclassement/Restructurat./ changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				(11 906)		(11 906)	
Variation de périmètre			790 866		609 532	1 400 398	95 813
Au 30 septembre 2012	14 491 706	16 089 945	(8 999 377)	(53 002)	(2 508 855)	19 020 417	(207 099)
Affectation du résultat N-1			(2 506 034)		2 508 855	2 821	
Distribution/ brut versé							
Var. de capital en numéraire et souscrip							
Résultat					(24 786 061)	(24 786 061)	(553 846)
Autres augmentations / diminutions							
Reclassement/Restructurat./ changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				40 596		40 596	
Variation de périmètre							
Autres							
Au 31 mars 2013	14 491 706	16 089 945	(11 505 411)	(12 406)	(24 786 061)	(5 722 227)	(760 945)



5. NOTES ANNEXES RESUMEES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

Monceau Fleurs S.A. est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 23 rue d'Anjou à 75008 Paris.

Le Groupe Monceau Fleurs a deux activités principales :

- le développement des réseaux de franchise des enseignes de ventes Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore ;
- l'organisation de la vente de fleurs et de plantes à ces réseaux.

Les comptes consolidés semestriels résumés au 31 mars 2013 présentés ont été arrêtés lors de la séance du **5 juillet 2013** par le Conseil d'administration.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

A. Déclaration de conformité

Le Groupe Monceau Fleurs (« le Groupe ») est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 7 décembre 2007. Le Groupe a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui modifie l'article L. 223-24 du Code de Commerce, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel, disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm, intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2013 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.



Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2012. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 30 septembre 2012 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 23 Rue d'Anjou à Paris (75 008), ou sur le site internet : www.groupeponceaufleurs.com.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2013 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 30 septembre 2012.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes présentés sont celles dont l'application est obligatoire au 31 mars 2013. Le Groupe a ainsi appliqué à ses comptes semestriels tous les amendements de normes et interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2012 et adoptés par l'Union Européenne.

Les textes (Normes, amendements et interprétations) non encore entrés en vigueur et qui n'ont pas été appliqués par anticipation sont notamment les suivants :

- IFRS 9 – « Instruments financiers » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015) ;
- IFRS 10 – « Etats Financiers consolidés » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- IFRS 11 – « Partenariats » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- IFRS 12 – « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- IFRS 13 – « Evaluation de la juste valeur » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- IAS 27 – « Etats financiers individuels » (exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013).



Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B. Principes généraux de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

C. Règles et méthodes d'estimation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles sont présentés dans les paragraphes suivants.

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans les comptes du Groupe à la date d'arrêt des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par



suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables significatives concernent l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers, l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition et la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (ces derniers étant mesurés en conformité avec les principes évoqués en Note 8 – b) Impôts différés). En matière de litige, le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

b) Transactions en devises et instruments financiers

• Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

• Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

• Instruments dérivés et traitements de couverture

Tous les instruments dérivés détenus par le Groupe ont un but de couverture de l'exposition aux fluctuations de change durant la période de réalisation des contrats. Les instruments dérivés existants sont des contrats de vente ou d'achat à terme de devises étrangères utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change des contrats commerciaux obtenus.

De plus, des comptes de trésorerie en devises dédiés à un contrat et utilisés à des fins de financement des dépenses futures en devises liées à ce contrat peuvent être qualifiés de couverture de flux de trésorerie en devise.



c) Regroupements d'entreprises

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisé.

d) Résultat net des activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées au cours de l'exercice est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité ou une région géographique complète.

e) Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues et de la conversion des obligations (*Voir Note 10*).

f) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans

La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

**g) Immobilisations incorporelles****• Frais de recherche et développement générés en interne**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

• Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement.

h) Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

• Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires directement imputables à l'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

• Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.





• Dépôts et cautionnements et autres

On trouve principalement dans ce poste des dépôts de garantie, des dépôts sur des comptes séquestres lors de litiges ou d'arbitrage.

i) Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

j) Avances et acomptes versés

Les avances de trésorerie consenties à certains fournisseurs sont enregistrées sous la rubrique « Avances et acomptes versés » à l'actif du bilan.

k) Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.

l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

m) Auto-détention

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

n) Provisions

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;



- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque couru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

• Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

Restructuration : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés. La provision n'inclut que les dépenses directement liées au plan.

• Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer lors ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies, sont :

- les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite ;

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.

o) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.



Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant la non constatation de cette dette potentielle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

p) Dettes financières (courantes et non-courantes)

Les dettes financières courantes et non-courantes comprennent les emprunts obligataires convertibles et les autres emprunts.

Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres.

La composante obligataire est égale à la valeur actualisée de la totalité des flux de décaissement futurs au titre de l'obligation au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal de l'emprunt obligataire à l'émission.

Les frais d'émission et les primes de remboursement des emprunts obligataires sont incorporés dans le coût de la dette au passif en ajustement du montant nominal de la dette.

La différence entre les frais financiers comptabilisés et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette de sorte qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde au prix de remboursement (méthode du coût amorti).

q) Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédés.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

r) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement :

- les droits d'entrée perçus en provenance des nouveaux franchisés,
- les ventes de marchandises réalisées aux franchisés,
- les ventes au détail de fleurs et plantes sous les différentes enseignes du groupe,
- les ventes au détail réalisées pour le compte d'entreprises

Le chiffre d'affaires du groupe est enregistré conformément à la norme IAS 18 « Reconnaissance du revenu ».



NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	GMF 03.2013				GMF 09.2012			
	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration	Méthode de Consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	% d'intégration
CARFLORE ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Floria Création	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Centrale des Fleurs	Mise en équivalence	33,37	33,37	0	Mise en équivalence	33,37	33,37	0
Création Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Flore Distribution ⁽¹⁾	Intégration Globale	31,51	31,51	100	Intégration Globale	31,51	31,51	100
Formaflore ⁽¹⁾	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
La Générale des Végétaux	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Gestfflore	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Global Export	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Happy Inc.	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Hauranize	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
KSV	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
GMF - Groupe Monceau Fleurs	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Magie Florale	Mise en équivalence	35,00	35,00	0	Mise en équivalence	35,00	35,00	0
Monceau Fleurs	Intégration Globale	99,90	99,90	100	Intégration Globale	99,90	99,90	100
MF BELGIUM	Mise en équivalence	20,00	20,00	0	Mise en équivalence	20,00	20,00	0
MFEF	Intégration Globale	57,40	57,40	100	Intégration Globale	57,40	57,40	100
MFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Monceau Fleurs International	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
MF Italie	Mise en équivalence	49,00	49,00	0	Mise en équivalence	49,00	49,00	0
Maison de Verdi	Mise en équivalence	40,00	40,00	0	Mise en équivalence	40,00	40,00	0
PB Participation	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
RFEI	Intégration Globale	100,00	100,00	100	Intégration Globale	100,00	100,00	100
Salmon	Intégration Globale	51,00	51,00	100	Intégration Globale	51,00	51,00	100
WHKS BV	Intégration Globale	90,00	90,00	100	Intégration Globale	90,00	90,00	100

(1) : sociétés considérées comme activités abandonnées

Participations non consolidées

Certaines participations du groupe qui sont toutes des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif et du fait du démarrage d'activité pour la plupart d'entre elles, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Lola Fleurs (participation détenue à 20% dont la clôture est au 31 décembre)
- Floralim (participation détenue à 5% dont la clôture est au 30 avril)
- Haunoz (société sans activité opérationnelle)
- Hekayem (participation détenue à 13%)
- Territorio Verde (Master Franchisé Portugais Monceau Fleurs)
- Territorio Happy (Master Franchisé Portugais Happy)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35% dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4%)
- HK Fleurs (participation détenue à 5%)
- Monceau Fleurs UK (société sans activité opérationnelle)
- Mylène et Associés (société sans activité opérationnelle)



- Lounge Floreo (participation détenue à 35%)
- Florexnord (participation détenue à 8%)

NOTE 4- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

a) Faits marquants de la période

- Les actions de rationalisation et de structuration du Groupe ont continué sur le premier semestre 2013.

b) Evènements postérieurs à la clôture

• **Groupe Monceau Fleurs : le plan Perceva**

Par communiqué en date du 24 juin 2013, le Groupe Monceau Fleurs a retenu le plan ci-après, seul à même de lui permettre de terminer sa restructuration et de préserver sa pérennité d'exploitation.

Perceva Holding, le fonds commun de placement à risques France Special Situations Fund I (représenté par sa société de gestion Perceva) qui est l'actionnaire de contrôle de Perceva Holding, les actionnaires de référence de Groupe Monceau Fleurs (Laurent Amar, Laurent Amar Participations et Unigreen Finance SA) ainsi que la société BM Invest ont conclu le 24 juin 2013 un protocole d'investissement visant à permettre au Groupe Monceau Fleurs de faire face à ses échéances financières à court terme et de se recapitaliser pour mener à bien le recentrage sur son métier historique. Les opérations envisagées feront en outre évoluer la structure de contrôle du Groupe en faveur de Perceva Holding.

Le protocole d'investissement a pour objectif le redressement du Groupe Monceau Fleurs.

Il se compose de deux volets :

- une restructuration globale du passif de Groupe Monceau Fleurs passant par sa recapitalisation et la renégociation de sa dette obligataire ;
- un accompagnement de Groupe Monceau Fleurs dans le cadre de l'évolution de son business model, appelant un recentrage sur son métier historique de franchiseur et des mesures de restructuration.

Perceva Holding a déposé auprès de l'AMF un projet d'offre publique d'achat amicale et volontaire sur les actions (ISIN FR0010554113) et les obligations convertibles en actions (ISIN FR0010554147) émises par Groupe Monceau Fleurs. Compte tenu du concert résultant de la signature du protocole d'investissement, le projet d'offre suit la procédure simplifiée (OPAS) prévue par le règlement général de l'AMF.

L'OPAS porte sur la totalité des actions non détenues par les membres du concert, et sur la totalité des obligations convertibles (OC), offrant ainsi une liquidité immédiate et totale à tous les actionnaires minoritaires et porteurs d'OC.

L'OPAS est soumise à la condition qu'au moins 609 500 OC (soit 50% des OC en circulation) y soient apportées, ce qui représente 7,2% du capital de GMF sur une base totalement diluée. Dans le cas où ce seuil ne serait pas atteint, l'OPAS n'aurait pas de suite positive et le plan de recapitalisation de Groupe Monceau Fleurs ne serait pas mis en œuvre. Groupe Monceau Fleurs se retrouverait alors dans la situation préalable à l'OPAS, confronté à des difficultés financières très importantes alors même qu'elle suit actuellement un plan de sauvegarde, tout manquement au suivi du dit plan ayant immédiatement pour conséquence sa résolution et l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de Groupe Monceau Fleurs.



- **Global BV : une situation financière et opérationnelle excessivement dégradée**

Le Groupe Monceau Fleurs connaît depuis plusieurs années une crise sérieuse liée à l'évolution de son modèle de développement. Initialement gestionnaire d'un réseau de franchisés, le Groupe avait décidé, à la suite de l'intégration du réseau Rapid Flore, d'internaliser les activités « amont » de centrale d'achats et de logistique pour ses franchisés.

Malgré les efforts de réorganisation et d'économies déjà mis en œuvre, le Groupe doit faire face à une détérioration sévère de ses résultats. Il apparaît en effet que la société GLOBAL EXPORT BV ne parvient pas à maîtriser le flux d'approvisionnement et logistique (retard dans les livraisons et qualité des marchandises livrées inégale), générant une insatisfaction auprès du réseau et une baisse du taux de fidélité.

Compte tenu de ces carences et du souhait exprimé par le réseau, la direction du Groupe Monceau Fleurs a décidé un recentrage sur son cœur de métier de franchiseur et d'abandonner cette activité.

Cette décision implique de facto la fermeture de la société WHKS dont Global était l'unique client.

En date du 27 juin 2013, l'associé unique de la société GLOBAL BV a constaté que la société GLOBAL EXPORT BV était en état de cessation des paiements et que, dans ce cadre, il conviendrait que soit déposée dans un délai de quarante-cinq jours à compter de la date précitée une déclaration de cessation des paiements auprès du greffe du Tribunal de commerce d'Evry.

NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisés pour les états financiers consolidés annuels.

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le Groupe est géré en deux secteurs distincts:

- Le secteur Services comprend l'activité de franchiseur des enseignes Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore.
- Le secteur Produits comprend l'activité de vente de fleurs au détail et de ventes de fleurs en gros au travers des centrales d'achats.



Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, considéré comme une entité indépendante :

Informations sur les résultats (en milliers d'euros)

<i>Au 31 mars 2012</i>	<i>Activité services</i>	<i>Activité produits</i>	<i>Consolidé</i>
CA	5 853	23 122	28 975
ROC	1 223	- 1 705	- 482
% ROC/CA	21%	-7%	-1,7%

<i>Au 31 mars 2013</i>	<i>Activité services</i>	<i>Activité produits</i>	<i>Consolidé</i>
CA	6 045	17 054	23 099
ROC	197	- 5 623	- 5 426
% ROC/CA	3%	-33%	-23,5%

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.



NOTE 6 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Ventes de marchandises	18 512 346	24 042 234	40 762 550
Production vendue de biens	15 956	21763	58 382
Production vendue de services	4 332 246	4 792 834	10 229 386
Produits des activités annexes	127 241	117 932	207 317
Ventes et Production intra-groupe			
Rabais, remises et ristournes accordés	111327	794	89 526
Chiffres d'affaires	23 099 116	28 975 557	51 347 162

NOTE 6 BIS – RESULTAT OPERATIONNEL NON COURANT

Le résultat opérationnel non courant s'élève à – 4,5 M€ et se décompose comme suit :

- Charges liées à la restructuration en cours du groupe pour 2,1 M€ dont
 - o Les couts induits par la réorganisation des centrales d'achat pour 1,6 M€
 - o D'autres coûts pour 0,5 M€.
- Coûts provisionnés concernant des litiges exceptionnels pour 2,3 M€



NOTE 7 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier se décompose comme suit :

a) Produits financiers

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Rep./Prov. risques et ch. financiers		63 138	
Produits nets sur cession de VMP	15		
Autres produits financiers	57 007	3 219 908	7 843 923
Autres produits financiers - groupe			
Produits financiers	57 122	3 283 046	7 843 923

b) Charges financières

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Charges d'intérêts	(1 009 980)	(1 609 469)	(2 461 557)
Pertes de change sur opérations financières		(960)	(12)
Autres charges financières	(16 758)	(15 390)	(35 751)
Autres charges financières - groupe		(664)	(5 280)
Dot./Amt primes de remb. des obligations			
Dot./Prov. risques et charges financiers			(681 694)
Dot./Provisions sur actifs financiers	(85 456)	(615 323)	(319 980)
Dotations provisions dépréciation titres - groupe			3 471
Charges financières	(1 112 194)	(2 241 806)	(3 500 803)

Les charges d'intérêts s'expliquent en majeure partie par les intérêts sur emprunts obligataires d'un montant de 925 K€.

NOTE 8– IMPOTS

a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Impôt sur les bénéfices	(47 869)	(96 575)	(155 975)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale			
Impôts différés	(199 286)	201 580	(2 000 003)
Carry-back			
	(1 967 155)	105 005	(2 155 978)

La CVAE a été reclassée en impôts sur les bénéfices pour un montant de 48 K€.

	Base	charge d'impôts	incidence sur le taux d'impôt
Base Taxable			
Incidence des retraitements	5 757 858	(1 919 286)	33%
Autres			
Charges d'impôt sur le résultat		(1 919 286)	
Taux d'imposition effectif			33%

b) Impôts différés

Libellé	31/03/2013	30/09/2012
Impôts différés - actif		
Ouverture	4 037 667	3 601 764
Variation du bas de bilan	107 300	435 903
Effets de taux (impôt)		
Autre		
Clôture	4 144 967	4 037 667
Impôts différés - passif		
Ouverture	7 712 123	5 309 718
Variation nette	2 461 943	2 402 405
Variation de taux		
Autre		
Clôture	10 174 066	7 712 123



La variation des impôts différés passifs est due aux annulations des retraitements inter groupes qui ont pu être constatés au 31 mars 2013.

Le stock d'impôts différés actifs d'un montant de 2 576 K€ est inchangé par rapport à la clôture précédente. Il n'y a pas eu de nouvelles activations sur le semestre.

NOTE 9 – RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES

Au 31 mars 2013, les sociétés Carflore, Formaflore et Flore Distribution répondent aux critères d'IFRS 5.

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
Résultat net des activités abandonnées	(697 868)	(116 000)	(832 743)

Le résultat net des activités abandonnées est constitué par :

- La société CARFLORE pour un montant de -35 K€ ;
- La société Flore Distribution pour un montant de -648 K€ ;
- La société Formaflore pour un montant de -15 K€.

NOTE 10 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 1-C-(g) Résultat par action. Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2013 (6 mois)	31/03/2012 (6 mois)	30/09/2012 (12 mois)
En euros			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	(24 786 061)	(1233 938)	(2 508 855)
En nombre d'actions			
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	7 245 853	5 900 516	7 245 853
Effet de la dilution :			
(-) Obligations convertibles :	1219 000	1219 000	1219 000
(-) Actions propres	(11344)	(408)	(408)
(-) Attribution d'actions gratuites :			
Nombre pondéré d'actions en circulation à la fin de la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	8 453 509	7 119 108	8 464 445
En euros			
Résultat net dilué par action :	(2,93)	(0,17)	(0,30)
Résultat net par action :	(3,42)	(0,21)	(0,35)



NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Les UGT représentent les axes métiers du groupe et sont indépendantes des entités juridiques.

Groupe Monceau Fleurs SA a défini deux UGT correspondant au mieux à l'organisation interne du groupe et ses modalités de reporting :

- UGT « Produits » : activité de vente de fleurs au détail et de ventes de fleurs en gros avec les centrales d'achat
- UGT « Services » : activité de franchiseur

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation :

Ecarts d'acquisition - Valeur brute	31/03/2013	30/09/2012
Partenaires		
Monceau Fleurs	1466 333	1466 333
Happy IG	8 039 531	8 039 531
Hauraunize	11368 461	11368 461
KSV IG	8 755 609	8 755 609
Générale des Végétaux	67 046	67 046
Ecart d'acquisition	29 696 980	29 696 980

Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie

En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Happy Inc		8 040	8 040
Hauraunize-Rapid'Flore	2 826	8 542	11 368
KSV BV-WHKS	8 755		8 755
Monceau Fleurs		1 466	1 466
LGDV		67	67
Total	11 581	18 115	29 696

Il n'y a pas eu d'acquisition sur la période.



Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel sous le libellé « Dépréciation des Goodwill ». La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du Groupe, aux actifs nets correspondants.

- UGT Produits :

Eu égard à la décision de l'associé unique de la Société GLOBAL BV en date du 27 juin 2013 (Voir Note 4), aux impacts de cette dernière sur WHKS (Global BV étant l'unique client de WHKS) et ce conformément à IAS 10, événement post clôture, l'UGT produits qui regroupe les activités de centrale d'achat (Global BV et WHKS) du Groupe, a été déprécié à 100% pour un montant de 11 581 K€.

- UGT Services :

Il n'existe à ce jour aucun indice de perte de valeur significatif sur l'UGT services.

Au 30 septembre 2012, les valeurs recouvrables de l'UGT Services correspondaient à leur valeur d'utilité et étaient essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basées sur l'activité des cinq prochaines années ainsi que d'une valeur terminale. Les hypothèses clés sur lesquelles la Direction avait fondé ses projections de flux de trésorerie portaient sur le taux d'actualisation, les taux de croissance, les prévisions d'évolution des prix de vente et des coûts d'exploitation. Le Groupe avait préparé les projections de flux de trésorerie sur la base, d'une part, du budget 2012/2013 et, d'autre part, du business plan. Les taux de croissance retenus dans le business plan reflétaient les meilleures estimations de la Direction.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à leur valeur comptable, aucune dépréciation n'avait été comptabilisée.

Il en est de même pour la valeur des marques.

Il est à noter que les différentes analyses de sensibilité sur le plan à 5 ans (avec des taux d'actualisation entre 10% et 11% et des taux de croissance compris entre 0,5% et 1,5%) couplées avec les prévisions du management ne remettaient pas en question la valorisation des actifs d'incorporels de l'UGT Services.



NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé	30/09/2012	31/03/2013	Augmentation (Inv, Prêts, Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de recherche & développement	180 363	180 363					
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	14 817 454	14 968 194	150 740				
Droit au bail							
Fonds commercial	2 861 428	2 861 428					
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours	147 291			(147 291)			
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles	18 006 536	18 009 984	150 740	(147 291)			

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose comme suit :

En K€	UGT Produits	UGT Services	Total
Marque Rapid'Flore		7 200	7 200
Marque Happy		2 500	2 500
Marque Monceau Fleurs		4 399	4 399
Total	0	14 099	14 099

Le fonds commercial est notamment constitué du fonds de la société MF SA valorisé pour un montant de 2 722 K€.

Libellé	30/09/2012	31/03/2013	Dotations	Reprise	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais de rech. & développ.	(180 363)	(180 363)						
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(308 615)	(377 323)	(68 708)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(488 978)	(557 686)	(68 708)					
Provisions concessions, brevets et droits similaires		(1714)	(1714)					
Provisions sur fonds commercial		(139 100)	(139 100)					
Provisions des immobilisations incorporelles		(140 814)	(140 814)					



NOTE 13 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé	30/09/2012	31/03/2013	Distribution/ brut versé	Résultat	Augmentation (Inv,Prêts,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres mis en équivalence	143 828	157 511		(59 478)			40 596		32 565
Provisions sur titres mis en équivalence									
Titres mis en équivalence	143 828	157 511		(59 478)			40 596		32 565

Le résultat des sociétés mises en équivalence qui s'élève à -59 K€ provient principalement de :

- Monceau Fleurs Italie France : -62 K€
- Maison de Verdi : -44 K€
- Monceau Fleurs Belgium : 2 K€
- Magie Florale : 13 K€
- Centrale des fleurs : 32 K€.

Les autres variations sont en majeure partie expliquées par les reclassements des titres mis en équivalence négatifs dans le poste provisions (voir Note 22).

NOTE 14– CREANCES CLIENTS

Libellés	30/09/2012	31/03/2013
Clients et comptes rattachés - part < 1an	4 363 191	3 145 145
Total Créances clients - Net	4 363 191	3 145 145



NOTE 15– TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellés	31/03/2013	30/09/2012
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	2 467 770	2 556 859
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Trésorerie active	2 467 770	2 556 859
Concours bancaires (trésorerie passive)	322 683	132 250
Concours bancaires (dettes)	18 573	13 966
Intérêts courus non échus - passif		969
Trésorerie passive	341 256	147 186

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euros, principale devise fréquemment utilisée par le Groupe dans ses relations commerciales. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.



NOTE 16 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente ou abandonnés s'analysent comme suit (Cf. détail en note 9) :

Libellés	31/03/2013	30/09/2012
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Provisions sur actifs non courants détenus en vue de la vente		
Activités abandonnées	393 146	396 663
Provisions sur activités abandonnées		
Actifs non courants détenus en vue de la vente & act abandonnées	393 146	396 663
Passifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs relatifs à des activités abandonnées	808 300	1 177 161
Passif non courants détenus en vue de la vente & act abandonnées	808 300	1 177 161

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	30/09/2012	31/03/2013	Dotation	Reprise	Autres variations	Reclassement
Provisions pour litiges	433 975	2 837 208	2 403 233			
Autres provisions pour risques						
Autres provisions pour risques - part < 1an	234 525	1 455 824	1217 192	(58 340)		62 447
Provisions pour risques	668 500	4 293 032	3 620 425	(58 340)		62 447
Provisions pour pensions et retraites	81309	81309				
Autres provisions pour charges - part < 1an	885 302	1 239 551	620 000	(219 896)		(45 855)
Provisions pour charges	966 611	1 320 860	620 000	(219 896)		(45 855)

La majeure partie des dotations constatées sur le semestre est en relation avec les éléments non courants décrits dans la note 6 bis (en supra).

Les reclassements concernent les situations nettes négatives des titres mis en équivalence.

Les provisions d'indemnités de départ à la retraite n'ont pas été actualisées sur le 1^{er} semestre 2013.



NOTE 18 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2013	30/09/2012
Emprunts obligataires	17 957 417	17 635 518
Emprunts auprès établis. de crédit	2 617 750	2 692 921
Emission titres part. et avances de l'état		
Autres emprunts et dettes assimilées	2 745 563	1 085 960
Dettes rattachées à des participations		(0)
Dettes financières - non courant	23 320 730	21 414 398
Emprunts obligataires - part à moins d'un an		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	493 829	483 147
Emission titres part. & av. de l'Etat - part < 1an		
Autres emprunts et dettes assimilées < 1an		
Intérêts courus sur emprunts		977 538
Dettes financières - courant	493 829	1 460 685

Au 30 septembre 2012, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 10,5%, la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible en action est de 11 915 K€ et la juste valeur du second emprunt obligataire est de 5 720 K€, soit un montant total de 17 635 K€. Le différentiel au 31 mars 2013, avec le montant précédent est dû aux intérêts courus.

- Un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en date du 7 décembre 2007 sur le marché Alternext d'Euronext Paris pour un montant de 16 050 000 €.

321 Obligations d'un montant nominal de 50 000 € ont été émises et donnent droit chacune à 4 000 actions d'une valeur nominale de 2,00 €. En date du 22 mai 2008, elles ont été substituées par 1 284 000 OCA de 12,5€ de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux titulaires d'OCA à raison de 4 000 OCA en échange d'une OCA ancienne.

Le taux d'intérêt nominal de cet emprunt est de 4,3% par an payable annuellement, soit 0,5375 € par Obligation payable à terme échu.

Les Obligations devaient ainsi être amorties en totalité le 29 novembre 2012 par remboursement au prix de 14,7 € par Obligation, soit 117,6% de leur valeur nominale.

A la date d'émission de cet emprunt obligataire, le Groupe Monceau Fleurs a inscrit en dette un montant de 14 313 milliers d'euros correspondant à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de nominal au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion (net des frais d'émission).

La valeur de l'option, valorisée par déduction entre la valeur totale de l'émission (i.e. 16 050 milliers d'euros) et la valeur inscrite en dette, a quant à elle été comptabilisée en capitaux propres.

- Un second emprunt obligataire d'une durée de 5 ans a été émis en date du 30 juin 2010 sur le Marché Alternext d'Euronext Paris pour un montant de 6 909 000 €.

13 818 obligations d'un montant nominal de 500 € ont été émises.

Le taux d'intérêt nominal de cet emprunt est de 8% par an payable annuellement, soit 40 € par obligation payable à terme échu.



Les Obligations devaient être ainsi amorties en totalité le 30 juin 2015 par remboursement au prix de 500 € par Obligation, soit 100% de leur valeur nominale.

Il convient de rappeler que comme indiqué Note 4 de la présente annexe, en date du 3 mai 2012, le tribunal de commerce de Paris a homologué un plan de sauvegarde qui lui a été conjointement présenté par Maître Thevenot (administrateur judiciaire) et le Groupe Monceau Fleurs. Ce jugement a mis fin à la procédure ouverte le 27 octobre 2011 et ouvre la phase de mise en œuvre du plan de sauvegarde sur une durée de 10 ans.

Ce plan prévoit le remboursement de 100 % du solde de la dette obligataire, intérêts inclus, en 10 échéances annuelles progressives, la première échéance en mai 2013, comme suit :

- Année 1 : 1%
- Année 2 : 1%
- Année 3 : 6%
- Année 4 : 8%
- Année 5 : 10%
- Année 6 : 12%
- Année 7 : 15%
- Année 8 : 15%
- Année 9 : 15%
- Année 10 : 17%

En date du 26 octobre 2012, le montant des dettes financières incluses dans le Plan est de 26 847 K€.

NOTE 19– AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellés	30/09/2012	31/03/2013
Dettes sociales - part < 1an	1442 882	1607 777
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1an	4 404 246	4 528 850
Comptes courants - part < 1an	1436 032	4 401 472
Dettes s/ acquis. d'immo. - part < 1an	3 030	
Autres dettes - part < 1an	1288 953	2 026 354
Intérêts courus sur dettes		
Produits constatés d'avance - part < 1an	724 444	674 926
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Autres passifs courants	9 299 587	13 239 380

L'augmentation des autres passifs courants est liée à l'apport en compte courant des actionnaires.

NOTE 20– EFFECTIFS

Libellé	31/03/2013	30/09/2012
Cadres	42	26
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	69	104
Ouvriers		
Effectif moyen total	111	130

NOTE 21 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Risque de résolution du Plan de Sauvegarde et flexibilité amoindrie pendant la durée du Plan de Sauvegarde

La Société est tenue, jusqu'au 3 mai 2022, de respecter les termes du Plan de Sauvegarde, et notamment les échéances de remboursement (voir ci-dessous le facteur de risque « Risques liés à l'endettement du Groupe »).

En cas de non-respect des termes du Plan de Sauvegarde, le Tribunal de commerce de Paris pourrait prononcer la résolution du Plan sur avis du Parquet et du commissaire à l'exécution du Plan de Sauvegarde.

Si la Société est alors en cessation des paiements, le Tribunal pourrait ouvrir une procédure de redressement judiciaire à condition qu'un redressement soit considéré comme possible.

À défaut, le Tribunal prononcerait la liquidation judiciaire.

Par ailleurs, certaines modifications du Plan de Sauvegarde pourraient s'avérer nécessaires au cours des quatre prochaines années, notamment pour réagir aux changements qui pourraient affecter les activités du Groupe ou les marchés sur lesquels il opère.

Dans la mesure où les modifications envisagées ne seraient pas considérées comme substantielles dans les objectifs ou les moyens du Plan au sens de l'article L. 626-26 du Code de commerce, le Groupe pourrait procéder à ces ajustements sans approbation préalable. Néanmoins, toute modification substantielle du Plan de Sauvegarde, au sens de l'article L.626-26 du Code de commerce requerrait l'accord préalable des Comités des créanciers et de l'assemblée des obligataires puis l'approbation du Tribunal de Commerce.

Risques liés à l'activité de la société

Risques liés à l'évolution du marché

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

***Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement***

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Ainsi, les cours des roses, tulipes, ou encore lys fluctuent en fonction de la demande mondiale. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » utilisée par le Groupe, et ainsi avoir un impact sur son niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui ne plus impacter Le Groupe compte tenu de l'abandon effectif de l'activité « centrale d'achat ».

Délais de paiement clients

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées dans les 3 à 4 semaines qui suivent la livraison des produits. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

Risques de change

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

Risques de taux

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 31 mars 2013 s'élève à 23 321 K€ ;

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), la société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

Risques de liquidité

Le Groupe dispose au 31 mars 2013 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 2 468 K€.

Compte tenu des échéances à venir, de l'homologation du Plan de Sauvegarde, et des événements post-clôtures, le Groupe n'apparaît pas exposé à un risque de liquidité.

Ratio d'endettement

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres. La structure de l'endettement est présentée ci-après :



En K€	31/03/2013	30/09/2012
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilité	2 467	2 557
Concours bancaires courants	- 341	- 147
Trésorerie nette	2 126	2 410
Endettement, part long terme	23 320	21 414
Intérêts courus, part court terme	494	1 461
Autres dettes financières à court terme		
Endettement financier brut	23 814	22 875
Endettement financier net	21 688	20 465

Engagements hors-bilan

Pour la société Monceau Fleurs, un emprunt est assorti d'une sûreté réelle pour la somme de 600 K€.

De plus, 900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société GMF dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société GMF auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société HAURAUNIZE acquise par GMF.

Dans le cadre de la décision prise par la CCSF, en date du 16 février 2012, la société GMF doit conserver un compte courant bloqué à hauteur de 650 K€ réparti de la manière suivante 53 K€ dans la société MF SA, 293 K€ dans la société EURL Global, 89 K€ dans la société Floria Création SAS, 46 K€ dans la société Flore Distribution SCA, 133 K€ dans la société LGDV SAS et 36 K€ dans la société Happy Inc. SAS.